

La Région Centre-Val de Loire confie la gestion de ses bourses sanitaires et sociales au Crous d'Orléans-Tours.

Publié le 30 novembre 2023, Mis à jour le 30 novembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Bourses et aides financières, Les Crous



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS D'ORLÉANS-TOURS QUI S'EST RÉUNI LE 27 NOVEMBRE, A APPROUVÉ LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MANDAT DE PRISE EN GESTION DES BOURSES DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN FILIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES. LA RÉGION EST LA DEUXIÈME DE FRANCE À CONFIER AU RÉSEAU DES CROUS LA GESTION DE CES BOURSIERS, DANS UN SOUCI D'AMÉLIORER ET DE SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES ÉTUDIANTS.

Soucieuse de simplifier les démarches administratives des étudiants, la Région Centre-Val de Loire qui, comme l'ensemble des régions, instruit et verse les bourses d'études pour les filières sanitaires et sociales, a choisi de déléguer au Crous d'Orléans-Tours la gestion des dossiers de demande de bourse et de leurs paiements.

Ce sont les dossiers de plus de 3 500 étudiants boursiers qui sont désormais pris en gestion par le Crous.

Cette nouvelle procédure permettra de réduire les délais d'instruction et offrira aux étudiants un guichet unique pour l'ensemble de leurs démarches administratives (bourses, demandes de logements, etc.).

La Région Centre-Val de Loire confie la gestion de ses bourses sanitaires et sociales au Crous d'Orléans-Tours.

Publié le 30 novembre 2023, Mis à jour le 30 novembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Bourses et aides financières, Les Crous

Avec le Crous comme interlocuteur principal, les étudiants pourront aussi découvrir plus facilement l'ensemble des services et accompagnements proposés par le Crous et auxquels ils ont droit.

Cette prise en gestion réalisée en quelques mois a nécessité un travail conséquent d'harmonisation des procédures et de rapprochement des données et une mobilisation forte des équipes du Crous et de la Région, au service des étudiants des formations sanitaires et sociales.

« Au-delà des avantages qu'elle offre aux étudiants, cette délégation de mandat marque la reconnaissance de l'expertise des Crous en matière d'instruction des demandes d'aides des étudiants, souligne Dominique Marchand, Présidente du Crous. Et je tiens à saluer la mobilisation et la qualité du travail des équipes du Crous d'Orléans Tours qui ont réussi à mettre en oeuvre cette prise en gestion en un temps record et de manière totalement transparente pour les étudiants. »

La Région se félicite de cette nouvelle collaboration avec le CROUS d'Orléans-Tours pour la gestion de ces bourses à compter du 1er janvier 2024.

Pour François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire *« Cette nouvelle collaboration simplifiera significativement les démarches de nos étudiants et assurera une gestion adaptée et équitable des soutiens régionaux aux apprenants en formation sanitaire et sociale, tout en prenant en compte les spécificités mises en oeuvre par la Région telle que le cumul possible avec l'Aide de Retour à l'Emploi ».*